

119. — Le *Novum Glossarium*. — Il n'est assurément plus besoin de présenter à nos lecteurs une publication dont le projet, formé voici plus de cinquante ans, prit corps au lendemain de la première guerre mondiale (cf. l'article de Ch. V. Langlois dans l'*Archivum Latinitatis Medii Aevi*, t. I, 1924, p. 5-15) et, depuis 1957, est entré dans la phase des réalisations. On a pu lire ici-même (t. XXXVII, 1959, p. 104-111 ; XL, 1962, p. 293-294 ; XLIII, 1965, p. 378-382) les remarques que nous a suggérées l'examen des premiers fascicules. Nous en avons aujourd'hui deux autres sous les yeux : *Novum Glossarium mediae latinitatis ab anno DCCC ad annum MCC edendum curavit Consilium Academiae consociatarum*. (His fasciculis conficiendis) praefuit Franz BLATT : *Mox-Nazaza ; Nē-Norma*. Hafniae, Ejnar Munksgaard, 1965 (et) 1967 ; 2 fasc. in-4° ; ff. liminaires + coll. 883-1136 et 1137-1376. Prix : 120 couronnes danoises le fascicule.

Comme dans nos révisions précédentes, nous présenterons nos observations selon l'ordre alphabétique qui est de règle dans un dictionnaire.

2. **municeps** (col. 950, l. 35) : à quoi bon cette acception nouvelle : « qui perçoit une rétribution » ? la *divina retributio* dont il est ici question étant justement le séjour éternel dans la patrie céleste (cf. même colonne, ll. 1-6).

munitio : on regrette de ne trouver ici ni le texte de Gautier de Théroouanne : *munitio quaedam quam castrum vel municipium dicere possumus (Vita Johannis episcopi Teruanensis, c. 12, M.G.H., SS., XV, p. 1146)*, où *munitio* apparaît comme un terme générique dont *castrum* et *municipium* sont des spécifications, ni un renvoi à l'article de M. J. F. Verbruggen paru ici-même (t. XXVIII, 1950, p. 147-157) : *Note sur le sens des mots castrum, castellum et quelques autres expressions qui désignent des fortifications*.

murice, m. ou f. : si l'on se reporte au premier exemple : *ascendit ad murice*, on le prendrait plutôt pour un neutre !

mutabunda : ne serait-ce pas une mauvaise lecture de *nutabunda* ? Selon toute apparence, le mot désigne un roseau, dont la tête se balance (*nutat*) au gré des vents.

myoparo : la traduction « sorte de navire de pirates » implique un bâtiment de quelque importance. Or les textes cités se réfèrent sans ambiguïté à des embarcations légères (*scapha*), faites de cuir tendu sur une membrure d'osier et qu'on appareillerait donc plutôt aux kayaks des esquimaux.

myrica : dans l'exemple donné au § 3 : *campum vasta et sterili myrica perorridum*, c'est *campum* qui indique qu'il s'agit d'un terrain couvert de bruyère ! Il y a gros à parier toutefois qu'il existe des textes où *myrica* est employé dans le sens de « lande couverte de bruyère » qu'on lui trouve s.v. *mercum*, *merica* et *mirice*. Regrettons à ce propos la multiplication d'articles dont la substance pourrait avantageusement être rassemblée sous un même lemme. La perte de temps qu'entraîne l'obligation de consulter plusieurs articles n'est encore qu'un désagrément ; il se double du risque de voir une partie de la documentation vous échapper lorsque, s.v. *myrica*, p. ex., on est renvoyé à *merica* et à *mirice*, mais non à *mercum* !

mysterium : pour des raisons analogues, il aurait fallu reporter s.v. *ministerium* les exemples où *mysterium* n'est qu'une graphie aberrante de ce dernier mot. Voici quarante ans que M. Blatt (*A.L.M.A.*, IV, pp. 79-80) a expliqué l'origine de la confusion. Appartiendrait-il à un dictionnaire de la perpétuer ?

mystes = « mythe, mystère païen », cette juxtaposition, déjà, est bien étrange ! Si, d'autre part, on replace dans son contexte la citation (trop brève pour être intelligible),

on s'aperçoit qu'elle provient d'une inscription chrétienne (*Tituli varii*, IV, 3, dans *M. G.H., Poetae aevi carolini*, IV, p. 1046) commémorant la fondation par un duc d'Aquitaine d'une église dédiée au Sauveur ; le *mystes* ici invoqué n'est autre que le Christ qui, descendu du trône qu'il occupait au ciel, est venu sur la terre pour nous racheter.

nadila = anille. Il semblerait que ce mot n'ait eu qu'une diffusion assez restreinte, puisqu'Arnolphe d'Orléans, expliquant la formation adoptée à Pharsale par l'armée de Pompée (*Glosule super Lucanum*, VII, 218) a dû recourir à une périphrase et, finalement, au terme vernaculaire : *in similitudinem instrumenti ferrei quod est in molendino et vulgarter dicitur enaille*.

necatio = « mort par ablation des membres » (?). Sur quels textes le rédacteur de l'article a-t-il bien pu s'appuyer pour proposer cette traduction ? Si on remplace le premier exemple dans son contexte, on voit qu'il concerne Judas l'Isariote, qui a mis fin à ses jours en se pendant. Quant au second (*necationem et piscationem... in vivario*), il a trait, fort probablement, à une noyade dont on a réussi à repêcher les victimes.

nedana : lemme difficilement conciliable avec l'accusatif *nedanem*, forme sous laquelle apparaît le mot dans le seul exemple qui nous est offert.

neglego : était-il bien nécessaire de voir des acceptions nouvelles dans les exemples cités aux §§ 3 et 4 ? Dans le passage de la *Disciplina clericalis* (§ 2) : *has (sc. filias)... sicut et priores omnino reppulsit atque neglexit*, c'est fort abusivement que l'on donne le sens de « refusa » à un mot qui exprime simplement la totale indifférence que le personnage en question témoigne aux jeunes filles qu'on lui présente !

nexamen : n'a pas été relevé. On le trouvera dans le *De triumphis Christi Antiochiae* de Flooard, II, XI : *...tali nexamine jungat, Certantes animas lucem postponere castis* (Migne, *P.L.*, 135, 586 C), où il désigne l'union imposée par leur maître à saint Malc et à l'une de ses compagnes de captivité, épreuve dont nos deux chrétiens parviendront à triompher.

nexor : « géolier » n'est que trop précis ! Sous la plume de Raoul de Caen, le mot recevait son éclairage du contexte où il était inséré : *raptis nexibus absoluti, suos versa vice nexores nexuerunt*.

nitela 2. Non pas « ver luisant », dénomination impropre du lampyre et de la luciole ! Les contextes (*stercora ; estque parum intacte carnis gessisse nitelas*) indiquent à suffisance qu'il n'est pas question ici d'insectes, mais de ces microorganismes phosphorescents qui prolifèrent sur les substances en décomposition.

nitentia : dans l'exemple cité, on le traduira par « éclat » plutôt que par « ce qui brille, ce qui est célèbre ».

nomen (col. 1336, ll. 43-45) ; était-il bien nécessaire d'imaginer pour ce mot une acception inédite ? Sans doute rendra-t-on fort bien *At illi mercedis nomen indicunt* par « mais eux lui disent de quelle récompense il s'agit » ; on ne voit pas comment on pourrait indiquer la « nature (d'une chose) » mieux qu'en la désignant par son nom !

Revenons enfin sur quelques mots qui ont eu, ou auraient dû avoir leur place dans des fascicules antérieurs.

martyrizator n'a pas été relevé. Nous le trouvons : *...assiduus martyrizator erat* dans l'*Epitaphium sancti Gervini*, ap. Hariulfii *Chronicon Centulense*, IV, 26 (ed. Ferd. Lot, p. 274).

micha ; michus : ce n'est pas sans raison que le rédacteur du premier de ces articles a manifesté par un point d'interrogation son incertitude quant à l'interprétation proposée.

Dans *caldarias quatuor ad sal conficiendum cum propriis sedibus, que vulgo mitche vocantur*, ces quatre derniers mots peuvent en effet se rapporter aussi bien à *sedibus* qu'à *caldarias*. Dans les exemples suivants (col. 468) : *dedit nominatim caldariam Girardi Migridoli... et michium et muriam et baiernam...* ; *unum michium cum caldaria apud villam Salinis eis... eripiebat*, le *michius* (ou *michium*) est nettement distingué de la *caldaria*. Ajoutons que s'il existe un renvoi de *mucha* à *micha* et à *michus*, la réciproque n'est pas vraie.

moderamen : ajouter le sens d' « inclinaison », d' « angle (de rampe) » (A. Boutemy) qu'on lui trouve dans la description du pont qui franchit le fossé entourant la « motte » de Merckem :

...eo ascendendi moderamine per transversum fossae consurgit, ut supremam aggeris superficiem coaequando oram extremi marginis ejus... contingat. Gautier de Théroüanne, *Vita Johannis episcopi Teruanensis*, c. 12, *M.G.H.*, SS., XV, p. 1147.

Voilà, semble-t-il, bien des critiques. Nous les ramènerons à leurs justes proportions en rappelant qu'elles portent sur plus de 240 grandes pages. Il convient surtout de faire observer que sans l'effort collectif que constitue le dépouillement de tant de textes, sans la rédaction de tant d'articles, ces mises au point n'auraient pas eu l'occasion de voir le jour. La lexicographie latine médiévale en est encore à ses premiers pas, et ceux qui consultent le *Novum Glossarium* peuvent aussi lui apporter une utile collaboration. — Maurice HÉLIN.